

Boulogne Billancourt, le 13 Février 2023

NOTE A L'ATTENTION DES FUTURS ETUDIANTS(ES)

ET ETUDIANTS(ES) DE LA RENTREE 2023

B O U R S E

Objet : Dossier Social Etudiant (DSE) - Campagne 2023 -2024
Demande de bourse d'enseignement supérieur et/ou de logement.

Comme chaque année, les étudiants(es) et futurs étudiants(es) qui souhaitent faire une demande **de Bourse et/ou logement doivent se connecter au Dossier Social Etudiant** via le site mentionné ci-dessous :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

du 15 Mars 2023 au 15 Mai 2023 date LIMITE de saisie du dossier,

Concernant les Terminales, il vous est fortement conseillé de faire **D'ABORD** votre inscription sur le site **PARCOURSUP** en communiquant votre mail personnel. En effet, le Portail Vie Etudiante reprendra toutes vos données d'Etat civil.

Avant la connexion, munissez-vous de l'**Avis fiscal 2022** de vos parents ainsi que de votre **INE**. Veiller à **conserver le numéro de dossier et la date de saisie**, preuve de votre demande de dossier.

Je vous précise que vous devez **impérativement** vous connecter sur le site correspondant à **l'académie de notre établissement, à savoir Versailles**.

Vous pouvez formuler 4 vœux, au total, dans des académies différentes (1 vœu par formation).

S'agissant d'une demande de logement, dans un premier temps, ne l'indiquer que si vous souhaitez être logé dans une résidence CROUS, dans ce cas un lien apparaîtra pour cette saisie, après l'enregistrement de votre dossier.

Toute la procédure est dématérialisée. Ainsi, dès la fin de la saisie, un mail vous est adressé confirmant l'enregistrement de votre dossier. Selon votre situation, des pièces justificatives peuvent être demandées.

Les réponses pour les demandes de bourse et/ou de logement vous sont envoyées par mail et sont aussi consultables sur ce même site. (UNE adresse mail = UN utilisateur et pas une famille)

Les élèves qui n'ont pas de connexion internet, pourront saisir leur demande de dossier au CDI.